



**Fédération Nationale des Activités
de la Dépollution et de l'Environnement**

LA FÉDÉRATION DU DÉCHET DEPUIS 1937

La **FNADE**, Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement, est l'organisation professionnelle représentative des industriels de l'environnement. Elle regroupe les prestataires de services, les constructeurs, les bureaux d'études et les fabricants de matériels qui exercent dans le domaine de la gestion des déchets ou de la dépollution des sols. Elle est membre de la Fédération Européenne des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FEAD).

REPRÉSENTER L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE DÉCHETS

Les syndicats rassemblés à la FNADE ont des périmètres d'action qui couvrent l'ensemble de la filière déchets. Ils partagent au sein de la fédération des préoccupations communes concernant les déchets et l'environnement. En rassemblant ces 8 syndicats aux activités diverses, la FNADE permet de partager des points de vue et de faire émerger des positions communes. Des synergies sont activées au profit de l'ensemble de la filière déchets, apportant à chacun des participants une vision large et représentative basée sur le partage d'expérience. Cet atout unique fait de la fédération un interlocuteur incontournable du secteur.

Au sein de la FNADE sont représentées des entreprises qui assurent la gestion des déchets ménagers (DM) ou déchets d'activités économiques (DAE), dangereux ou non dangereux et la dépollution de sols et sites.

- ▶ **La gestion des déchets** : collecte, traitement, tri/transfert, recyclage, valorisation matière ou biologique, énergétique.
- ▶ **La conception, réalisation et exploitation** des sites, déchèteries, unités de traitement et de valorisation biologique ou énergétique : site de transfert, centres de tri, plateformes de compostage, usines d'incinération, centres de stockage
- ▶ **La construction et la fabrication** des équipements et matériels
- ▶ **La dépollution** des sols
- ▶ **Le nettoyage** de voiries et d'infrastructures urbaines
- ▶ **Le conseil, l'assistance à maîtrise d'œuvre et l'ingénierie** dans les activités de collecte, de traitement et de valorisation des déchets

CHIFFRES CLÉS 2015



8	syndicats
10,8	milliards d'euros de chiffre d'affaires
632	millions d'euros d'investissement
51 416	salariés en France
232	entreprises privées
2 047	établissements

FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES PROFESSIONNELS DU DÉCHET

La FNADE représente les professionnels du déchet auprès des pouvoirs publics et des différentes parties prenantes. Elle apporte sa contribution à de nombreux travaux qui vont conditionner demain l'exercice de la gestion des déchets. Aux côtés des ministères concernés, des institutions, des autres organisations professionnelles, de la société civile, la fédération porte la voix de ses adhérents. La fédération exprime la vision des industriels de l'environnement qu'elle rassemble et s'engage pour que le déchet ait toute sa place au sein de l'économie circulaire.

Faire entendre la voix des opérateurs du déchet, leur vision réaliste et pragmatique d'acteurs qui agissent quotidiennement pour collecter et traiter les déchets, est essentiel. Dans une société où les enjeux environnementaux sont devenus cruciaux, il s'agit de participer activement à la définition des politiques et de contribuer à intégrer pleinement le déchet dans le modèle de l'économie circulaire.

DES EXPERTISES SPÉCIFIQUES ET COMPLÉMENTAIRES

Les collèges et commissions de la FNADE sont les instances de concertation et de débat au sein de la fédération. Ils ont pour mission de représenter les adhérents auprès des parties prenantes, de défendre les intérêts des professionnels, et de communiquer sur la filière. Les collèges sont organisés par thématique tandis que les commissions sont transverses.



- ▶ Commission affaires européennes
- ▶ Commission relations contractuelles
- ▶ Commissions sociale et formation professionnelle du SNAD
- ▶ Collège collecte et services aux collectivités
- ▶ Collège déchets dangereux
- ▶ Collège valorisation matière et recyclage
- ▶ Collège valorisation biologique
- ▶ Collège valorisation énergétique
- ▶ Collège stockage

La FNADE est présente au sein des territoires à travers ses **treize délégations régionales**.

Chacune des délégations régionales a pour mission de représenter les adhérents au niveau local et de relayer les informations auprès des entreprises adhérentes de son territoire. Elle organise par ailleurs la représentation régionale de la fédération au sein des plans de prévention et de gestion des déchets.

Le bureau de la FNADE basé à Bruxelles assure la représentation permanente vis-à-vis des **institutions européennes** : Conseil de l'Union européenne, Commission européenne et Parlement européen et des autres associations sectorielles, ONG et autres parties prenantes actives en matière de politique de gestion des déchets et des ressources, de services à l'environnement et d'économie circulaire.



SERVICES AUX ADHÉRENTS

La **FNADE** propose à ses adhérents des services adaptés afin de les accompagner au mieux dans l'exercice de leurs activités.



DES COMMISSIONS ET DES COLLÈGES EXPERTS

Des commissions et collèges thématiques sont animés par des réunions régulières au cours desquelles des informations sont partagées entre les participants. Ces échanges permettent d'élaborer des notes de position qui sont aussi un état des connaissances sur une thématique donnée. Ces documents font l'objet d'une circulation restreinte aux adhérents.

UN CONSEIL PERSONNALISÉ

Chacun des syndicats bénéficie de l'expertise d'un permanent qui lui est dédié.

Cet expert apporte un conseil personnalisé, sur-mesure, en réponse à des questions précises. Ce service est réservé aux adhérents.

UNE COMMUNICATION ACTIVE

La FNADE participe à de nombreux événements aux côtés des pouvoirs publics et des parties prenantes représentatives du secteur. C'est à chaque fois l'occasion d'apporter son expertise, d'expliquer sa vision stratégique et de promouvoir la profession.

La fédération publie aussi régulièrement des documents utiles à l'exercice des activités de ses adhérents. Ces publications sont un soutien dans leurs démarches auprès de leurs interlocuteurs, clients ou prospects, en apportant une vision globale, technique et argumentée, au-delà de l'offre commerciale spécifique à l'entreprise.



UNE VEILLE SUR-MESURE

Parmi les services proposés, la fédération assure la veille législative, réglementaire et normative, sociale française et européenne, des activités exercées par ses adhérents. Cette information est transmise à toutes les instances que sont les collèges, les commissions ou groupes de travail, ainsi qu'au sein des antennes régionales et des différents syndicats. Les adhérents bénéficient ainsi d'une information actualisée, spécifique et précise.

LES DÉCHETS AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La raréfaction des ressources, le changement climatique, la protection de la biodiversité, les risques sanitaires et environnementaux sont des enjeux majeurs qui appellent un changement de modèle. Cette mutation, si elle est nécessaire, constitue aussi une véritable opportunité pour impulser et promouvoir des initiatives et des engagements. Le déchet a une place toute particulière dans ce changement dès lors qu'il est considéré comme une ressource.



- ▶ Ressource matière avec des centres de tri adaptés aux flux des territoires pour produire plus de matières, de qualité supérieure et à un prix acceptable pour les industriels utilisateurs.
- ▶ Ressource énergétique sous forme d'électricité ou de chaleur, qui donne accès à une énergie fiable, disponible et locale et qui permet aussi d'optimiser le coût de traitement des déchets.

Transformer durablement l'industrie du recyclage et de la valorisation est l'un des enjeux majeurs pour répondre aux défis environnementaux. Les professionnels du déchet s'engagent au quotidien dans la mise en œuvre de l'économie circulaire. Et l'innovation est au cœur même des solutions qu'ils proposent à leurs clients, collectivités locales ou industriels. Les industriels de l'environnement proposent des solutions complémentaires, dans le respect de la hiérarchie européenne des modes de traitement des différents types de déchet.

C'est au sein des territoires que l'écologie industrielle se met en œuvre. De nombreuses initiatives existent déjà, associant différents acteurs autour du déchet-ressource. Pour assurer au mieux les flux de matières et d'énergie, l'économie circulaire se met en œuvre dans des boucles courtes.

Pour préparer dès aujourd'hui le monde des déchets de demain, nous devons imaginer ensemble de nouveaux modèles. C'est notamment à travers la définition de modèles intégrant la valeur environnementale que nous pourrions nous doter d'un outil industriel adapté qui puisse répondre aux objectifs environnementaux.



SNAD**SYNDICAT NATIONAL DES ACTIVITÉS DU DÉCHET**

Le **SNAD** rassemble toutes les activités liées à la propreté urbaine et à la gestion des déchets, de la collecte au traitement en passant par le tri et le transfert, dans l'ensemble du territoire français. Il assure la gestion de la Convention Collective Nationale des Activités du Déchet (CCNAD), dont relèvent environ 30 000 salariés. Il a pour mission notamment de représenter et défendre les intérêts de ses adhérents auprès des pouvoirs publics, des partenaires institutionnels et des autres professions, de sensibiliser l'ensemble des acteurs aux problématiques liées à la sécurité des agents de collecte, d'animer le dialogue social de branche, de promouvoir l'image de la Profession, d'affirmer l'identité de la Profession. Le **SNAD** représente aujourd'hui plus de la moitié du chiffre d'affaires du secteur de l'activité déchet. Le périmètre des activités qu'il couvre en fait un acteur incontournable de la filière déchets.

FAMAD**SYNDICAT DES FABRICANTS DE MATÉRIELS POUR LA GESTION DES DÉCHETS**

Créé en 1982 par plusieurs industriels français, il rassemble les fabricants de matériels et d'équipements pour la gestion des déchets. Son domaine d'activité est de fournir aux collectivités locales ou à leurs opérateurs, aux activités économiques, des matériels, équipements et services associés, principalement pour la collecte des déchets ménagers et assimilés, mais aussi pour la logistique et le traitement. Les fabricants œuvrent dans les domaines suivants : fabrication de bacs et conteneurs pour déchets ménagers ou d'activité économique incluant les compacteurs, équipements pour installations de collecte ou de transit, construction de bennes de collecte des déchets et autres véhicules de transport spécialisés, de balayuses, balayuses-aspiratrices, laveuses de voirie, construction d'équipements pour le tri et la valorisation.

SN2E**SYNDICAT NATIONAL DE BUREAUX D'ÉTUDES EN ENVIRONNEMENT**

Le **SN2E** regroupe les bureaux d'études spécialisés dans les projets liés à la gestion des déchets. C'est le syndicat professionnel des entreprises assurant des prestations intellectuelles ayant pour objet les activités de collecte, de valorisation et de traitement des déchets. Les adhérents du **SN2E** interviennent sur la majorité des projets réalisés en France dans le domaine de la gestion et de la valorisation des déchets. Outre les études amont, ses activités recouvrent : l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre industrielle indépendante des constructeurs, le suivi-contrôle de la gestion. Ses domaines de compétences couvrent l'ensemble de la filière de la gestion des déchets, de la collecte aux traitements : collecte traditionnelle, collecte sélective, collecte pneumatique, déchèteries, centre de tri, compostage, méthanisation, production de CSR (Combustible Solide de Récupération), valorisation énergétique des déchets et des CSR, installation de Stockage de Déchets Non dangereux.

SNIDE**SYNDICAT NATIONAL DES CONCEPTEURS ET CONSTRUCTEURS DES INDUSTRIES DU DÉCHET ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Le **SNIDE** réunit les principaux concepteurs - constructeurs - ensembleurs d'installations de valorisation énergétique et de valorisation biologique (traitement thermique, méthanisation et compostage). L'objectif des adhérents du **SNIDE**, constructeurs d'une grande partie des installations françaises dans ces domaines et de nombreuses autres hors de France, est de satisfaire aux besoins des collectivités et industriels avec des projets adaptés à chaque situation particulière, totalement conformes aux réglementations nationale et européenne, permettant la valorisation optimale des déchets, mettant en œuvre les meilleures techniques disponibles et assurant une haute protection de l'environnement et de la santé.

SYPREA**SYNDICAT DES PROFESSIONNELS DU RECYCLAGE EN AGRICULTURE**

Le **SYPREA** réunit les professionnels du retour au sol des produits organiques recyclés que ce soit à travers un processus de compostage, de méthanisation ou via les plans d'épandage. Il regroupe au niveau national les principaux spécialistes du recyclage agricole. Le **SYPREA** est un des interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics dans le cadre des évolutions réglementaires visant à conforter la valorisation agronomique des déchets organiques. Il est également très impliqué dans l'évolution des normes sur les matières fertilisantes. Ses actions ont permis de mieux évaluer les risques liés à l'utilisation agricole des boues et de développer une démarche de certification de services qui garantit la parfaite maîtrise de ce débouché. Le **SYPREA** travaille en étroite collaboration avec les différentes parties concernées par le retour au sol des déchets biodégradables tant au niveau national qu'euro péen. Le **SYPREA** est membre fondateur du Club du Retour à la Terre.

SVDU**SYNDICAT NATIONAL DU TRAITEMENT ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS URBAINS**

Le **SVDU** est le syndicat professionnel représentant les principaux opérateurs de la valorisation énergétique des déchets ménagers en France (incinération, méthanisation, gazéification). L'accent est mis, non seulement sur la fiabilité, la robustesse et la bonne performance des procédés, mais également sur la protection de l'environnement : traitement des résidus (effluents, cendres, mâchefers, résidus d'épuration des fumées). Le **SVDU** a pour mission de représenter ses adhérents auprès des pouvoirs publics et ce, aux niveaux national et européen, mais également auprès des organismes professionnels. Le **SVDU** peut assurer l'exploitation des installations de traitement des déchets, la gestion déléguée du service public du traitement des déchets ménagers et assimilés, la maîtrise d'ouvrage pour la création des centres de traitement, le montage financier des projets et les garanties contractuelles de débouchés pour l'énergie et les matériaux valorisables récupérés après l'incinération.

UPDS**UNION DES PROFESSIONNELS DE LA DÉPOLLUTION DES SITES**

L'**UPDS** est la chambre syndicale des professionnels de la dépollution des sites. Elle rassemble depuis 1992 des entreprises issues des deux métiers du secteur : les bureaux d'études spécialisés dans le diagnostic et la gestion des sites et sols pollués (collège ingénierie) ; les entreprises qui réalisent des chantiers de dépollution (collège travaux). L'**UPDS** propose des évolutions réglementaires et méthodologiques, fait progresser les savoir-faire en lien avec l'expérience de terrain de ses adhérents, facilite les échanges entre les professionnels, leurs clients, les institutionnels et l'administration. Les adhérents de l'**UPDS** accompagnent leurs clients du diagnostic de pollution jusqu'aux travaux de réhabilitation afin de leur proposer des solutions adaptées à la problématique de leurs sites.

SYVED**SYNDICAT POUR LA VALORISATION ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

Le **SYVED** regroupe des entreprises présentes dans les filières de valorisation et d'élimination des déchets dangereux.